



*Ville de Pontivy*

## **Commission devoir de mémoire**

### **Compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2017**

C16-2017-001

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

##### Représentant les associations patriotiques

- Georges AUDUREAU, Président honoraire de l'Union Nationale des Combattants Afrique du Nord Soldats de France (UNC-AFN) – section Pontivy
- Jacques LE BAS, Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc – Théâtre d'Opérations Extérieures (CAPG-CATM-TOE)
- Joseph ROUXEL, Président de la Société d'Entraide des Médaillés de la Légion d'Honneur – section Pontivy
- Joseph BEURON, Président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) – section Pontivy
- Guy JOUAN, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)
- André GALY, Président de l'Association des Médaillés Militaires,
- Yves LE BEVER, Président de l'Association des Officiers Mariniers et Veuves - section de Pontivy et cérémoniaire
- Jean-Claude LE GALLIC, Président de la Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie (FNRG) – section Pontivy
- Vincent NADALINI, Cérémoniaire, adhérent à l'UNC
- Bernard LAMY, Chancelier de l'Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANSORAA)
- Yves DONJON, Président de l'association des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air des Côtes d'Armor (ANSORAA 22) et administrateur du mémorial Normandie-Niemen

##### Représentant le Conseil Municipal

- Christophe BELLER, Adjoint délégué au devoir de mémoire
- Yann LORCY, 1<sup>er</sup> Adjoint,
- Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal délégué

#### **ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS**

##### Représentant les associations patriotiques

- Francis DELOEIL, Président de la Section Locale de l'UNC,
- Mme Thérèse DE L'ESCALE, Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus (UNADIF)

- Jacques BRUHAT, Président du 3ème Bataillon Forces Françaises de l'Intérieur et Combattants Volontaires de la Résistance (FFI et CVR)
- Barthélémy QUILLERE, Président de la Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie, section Pontivy

Représentant le Conseil Municipal

- Soizic PERRAULT, Adjointe
- Jean-Pierre DUPONT, Conseiller Municipal

## **ÉTAIENT ABSENTS**

Représentant les associations patriotiques

- Jean BENAÏLLOU-LIMELETTE, Délégué départemental de la Fédération Nationale des Anciens des Missions Extérieures (FNAME Bretagne),
- Pierre LE BERRE, Président de la Fédération Nationale des Blessés du Poumons, section Pontivy
- Yves JOSSE, Représentant de la Fédération Nationale de l'Ordre du mérite (FNOM)
- Alain HERMANN, Président de l'Union Nationale du Personnel Retraité de la Gendarmerie (UNPRG) – section Pontivy

## **ASSISTAIENT À LA RÉUNION**

- Anne BOCQUET, Médiatrice du patrimoine
- Xavier BELANGER, Collaborateur de cabinet
- Jérôme LESMESLE, Archiviste
- Françoise NEROLI, Adjointe administrative principale.

§

Monsieur Christophe BELLER ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et les informe de l'ordre du jour de la commission.

Monsieur Bernard LAMY, représentant localement l'Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANSORAA) est accueilli au sein de la Commission extra Municipale Devoir de Mémoire.

## **DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE MONUMENT AUX MORTS DE PONTIVY**

M. Yves DONJON, Président de l'association des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air des Côtes d'Armor (ANSORAA 22) et administrateur documentaliste du Mémorial Normandie-Niemen, invité pour cette question, a interpellé la commission sur le fait de la non inscription sur le monument aux morts de Pontivy d'un soldat Pontivyen : le lieutenant Roger DENIS « Mort pour la France ».

Roger DENIS est né à Pontivy le 6 décembre 1917. Elève Polytechnicien, il s'engage dans l'armée de l'Air et intègre l'école de l'Air de Versailles-Villacoublay. Refusant la défaite, il parvient à gagner l'Angleterre et rentre dans les Forces aériennes Françaises Libres. Il rejoint alors le groupe de chasse N°3 « Normandie » Le 13 octobre 1943, il

trouve la mort à 26 ans au cours d'un combat aérien et repose désormais au cimetière de Mouzillon (Loire-Atlantique).

Il s'avère que le nom de Roger DENIS est déjà inscrit sur le monument aux morts de Mouzillon, sa commune de résidence, mais mérite une inscription aussi sur le monument aux morts de sa ville natale – Pontivy.

Les services de la ville de Pontivy se renseignent auprès de l'ONAC sur la possibilité d'inscrire ce nom. Le service Patrimoine définira l'emplacement de l'inscription, sa nature (nom+prénom ou abréviation) sa typographie et la méthodologie de fixation des lettres afin de respecter la cohérence du monument aux morts.

Avis favorable de la commission

### **PROJET DE DEPLACEMENT DU MONUMENT AUX MORTS DE STIVAL**

Un projet de déplacement du monument aux morts de Stival est en cours de réflexion. Lors des travaux de rénovation de la chapelle de Stival des fouilles ont permis de retrouver les traces de l'ancienne église primitive. Aussi, après concertation des services des Bâtiments de France, du service du patrimoine, il a été décidé, dans un souci d'harmonie et d'esthétique, de déplacer le monument par rapport aux découvertes réalisées.

La proposition est de déplacer ce monument aux morts de quelques mètres et de le retourner d'un quart de tour dans le sens horaire. L'entreprise de Pompes Funèbres LE BOUEDEC de Pontivy, va être contactée afin d'effectuer le déplacement du monument dans les meilleures conditions.

Avis favorable de la commission

### **NETTOYAGE DU MONUMENT AUX MORTS DE PONTIVY**

Monsieur BELLER rappelle que la Ville de Pontivy a fait procéder, avant la cérémonie commémorative du 11 novembre 2017, au nettoyage des bronzes du Monument aux Morts de Pontivy pour un coût de 4 530 € HT.

### **PROJET POUR LA COMMEMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE (11/11/1918)**

2018 marque la fin du centenaire de la guerre 14-18. Monsieur BELLER informe l'assemblée qu'il souhaiterait que cette année 2018 soit marquée par plusieurs projets. L'idée serait de mettre en place une commémoration participative où des Pontivyens, des écoliers, des collégiens, des associations patriotiques, s'investissent pour créer une réelle dynamique.

Lors de la réunion plusieurs idées ont émergé, comme par exemple : « un soldat-un parrain », ou travailler sur « l'emblème couleur de la France « bleu-blanc-rouge » ; photos de l'époque, habillement. Il est décidé de mettre en place un groupe de travail en

faisant appel à toutes personnes intéressées par le projet, en interpellant également les personnes qui lors des années passées se sont déjà investies dans le Devoir de Mémoire ; le milieu associatif, etc.

La commission émet un avis favorable à ce projet de commémoration participative.

### **CALENDRIER 2018 DES COMMÉMORATIONS**

Comme les années passées le fascicule retraçant l'ensemble des commémorations sera adressé en début d'année 2018. Si une modification devait intervenir sur une ou plusieurs commémorations un rectificatif ou un additif sera adressé par courrier aux Officiels, aux élus et présidents d'associations patriotiques.

La commission émet un avis favorable au calendrier 2018

### **REMISE DE BREVET PMM LORIENT LE SAMEDI 19 MAI 2018**

En novembre 2014, la cérémonie de remise de fanion par les élèves de la Préparation Militaire Marine - PMM de Lorient avait été fort appréciée. La Ville de Pontivy a donc de nouveau candidaté et reçu une réponse positive pour recevoir cette fois ci la cérémonie de remise de brevets, programmée le samedi 19 mai 2018 à 10h30 dans la cour d'honneur de la Mairie-Sous Préfecture.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Cérémonie de GUERLOGODEN :**

Une réunion a été organisée le 10 octobre 2017 à l'initiative de M. BELLER afin de revoir l'organisation de la cérémonie commémorative de Guerlogoden qui se tient chaque année le dernier dimanche de juillet. Chaque commune organisatrice offre la gerbe et le vin d'honneur, prévoit sonorisation et cérémoniaire, tandis que Pontivy gère la partie logistique : invitations et protocole. Organisée tour à tour par les mairies de Neuillac, Kergrist et St Gérard, il a été décidé que la ville de Pontivy rentrerait dans le tour en 2019.

#### **Drapeau FFI**

L'âge avancé de Monsieur BRUHAT, représentant le maquis de Guerlogoden, ne lui permettant plus d'assister aux cérémonies patriotiques, ce dernier a remis récemment à la ville de Pontivy le drapeau des FFI. La Ville de Pontivy s'engage à le conserver aux archives municipales et à solliciter chaque année un porte drapeau afin de mettre en avant ce drapeau et honorer ainsi les résistants lors de la cérémonie de Guerlogoden.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levé à 16 heures.